

UNE SOLUTION GAGNANTE!

DEPUIS L'OUVERTURE DU MÉTRO, IL Y A 43 ANS, L'AMÉNAGEMENT DES REMORQUES SUR RAILS, UTILISÉES POUR LE TRANSPORT DU MATÉRIEL NÉCESSAIRE AUX OPÉRATIONS D'ENTRETIEN DE LA VOIE, ÉTAIT RESTÉ LE MÊME.

Ces remorques sont de simples chariots sur lesquels les travailleurs chargent en vrac les coffres d'outillage et les autres équipements nécessaires à la tâche. Ils doivent y grimper et en descendre chaque fois qu'ils ont besoin d'un outil. Le projet de remplacement des assises de bois sur lesquelles reposent les appareils de voie a été l'élément déclencheur d'une réflexion sur l'aménagement des remorques dédiées à ce projet.

De nouvelles remorques ont été conçues et fabriquées. Des coffres ont été construits spécialement pour contenir les outils entreposés, et ce, en fonction de la dimension des remorques. Ils ont été installés et arrimés sur les côtés de celles-ci, à des hauteurs stratégiques permettant aux travailleurs d'accéder à leurs outils sans avoir à monter sur les remorques. De nouveaux outils ont été achetés en fonction de la tâche et de critères de prévention.

Des équipements de lavage à haute pression ont été également installés de façon permanente sur les nouvelles remorques. Les boyaux sont rétractables, à l'aide de dévidoirs, ce qui évite qu'ils encombrant l'aire de travail. Contrairement aux anciens, qui étaient noirs, ces nouveaux

boyaux sont de couleurs vives afin de faciliter leur repérage dans les tunnels. Encore là, on y gagne en efficacité et en sécurité.

Cet excellent travail a obtenu une belle reconnaissance de la part de la CSST le 22 octobre dernier lorsque la STM a été reconnue lauréate dans la catégorie «Organismes publics» dans le cadre du concours Prix innovation en santé et sécurité du travail pour la région de Montréal. Le projet est maintenant en finale québécoise avec la possibilité de remporter les honneurs du Gala national en avril 2010 à Québec.



INFO TRAVAUX

TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'ESCALIER MÉCANIQUE À LA STATION PEEL

Des travaux de remplacement d'un escalier mécanique de la station Peel débuteront le 17 novembre prochain et se poursuivront jusqu'en février 2010. Cet escalier mécanique relie le niveau du quai (direction Honoré-Beaugrand) au niveau de la billetterie. Un autre escalier mécanique, situé vers l'arrière du quai, est disponible. Rappelons que ces travaux sont effectués grâce au financement octroyé par le ministère des Transports du gouvernement du Québec.

QUESTION-RÉPONSE

QUE CONTIENT LA NICHE ASSISTANCE?

Cette niche, qui se trouve sur chaque quai des 68 stations du métro de Montréal, renferme trois équipements d'assistance : un téléphone rouge permettant de parler à un agent du Centre de communication du métro, qui assure la sécurité du métro en permanence; une poignée rouge pour couper l'alimentation électrique des voies si une personne s'y trouve; un extincteur.

Signaler, c'est aider.



AS-TU RENOUVELÉ TON DROIT AU TARIF RÉDUIT?

Tous les étudiants de 12 à 25 ans doivent avoir renouvelé leur droit au tarif réduit avant le 15 novembre, faute de quoi ils devront payer le plein tarif pour voyager. Le privilège de tarif réduit doit être renouvelé chaque année, même si la carte OPUS est valide pour une période de deux ans.

Si tu n'as pas encore renouvelé ton droit au tarif réduit, FAIS VITE car c'est la dernière semaine de la période de grâce! Pour obtenir les horaires des points de service, la liste des documents requis et les coûts associés à cette démarche, visite le www.stm.info à la section Tarification.

WWW.STM.INFO | RENSEIGNEMENTS 514 786-4636 | HORAIRES 514 288-6287 (A-U-T-O-B-U-S)



C'EST OBLIGATOIRE DE PAYER SON PASSAGE

**Voyager avec un titre conforme et validé = la preuve que vous avez payé.
Sans titre, vous risquez une amende.**